



## Plusieurs problèmes urgent

Par **silvere69**, le **28/10/2012** à **11:07**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement F2 de 60m2, j'ai actuellement un loyer de 720 euros charges comprises.

Mon soucis depuis notre arrivée l'interphone ne marche pas malgré un an de relance rien n'a changer.

Un hiver de passer dans l'appartement est deux semaines de coupure d'eau ( tuyaux gelée).

L'air passe dans l'entourage des fenêtres, l'hiver la chaudiere a gaz tourne a plein regime!!!

A notre arrivée aussi le mur de la salle de bain est moisi bien sur l'avons signaler sur l'état des lieux.

Que faire surtout que l'hiver arrive!!!

Quels recours avons nous?

Merci de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **28/10/2012** à **13:22**

Bonjour, l'hiver passé a été tres rigoureux est vous n'étiez pas le seul sans eau, cela a été tout à fait involontaire. Pour l'interphone, vous pouvez envoyer à votre bailleur une lrar pour lui demander de le réparer sans quoi il vous faudra saisir le tribunal. Le bailleur vous doit le clos au niveau des fenetres, rien d'autre. lors de la signature du bail, le DPE du logement a du vous etre remis : il ne devait ps etre bon. A part mettre des rideaux pais devant vos fenetres, vous ne pouvez pas faire rand chose si votre bailleur ne veut pas changer le fenetres. Dans la salle de bain, cela doit etre des moisissures, elles se nettoient au vinaire blanc ou à la javel. vous pouvez prendre contact avec l'ADIL de votre secteur pour qu'ils vous conseillent sur les droits, cordialement